



Rue du Chaffour - 4920 Aywaille

Rapport cartographique

ARDUINNA DRILL SRL

Chemin de Grimonster,
4920 Aywaille

info@arduinnadrill.com

Tel: +32 460 96 40 24

www.arduinnadrill.com

BNP Paribas Fortis IBAN: BE36 0019 4392 6981

TVA/BCE: BE 0795 358 428

Table des matières

Introduction :	2
Contexte environnemental :	3
Contexte pédologique :	3
Contexte hydrologique :	4
Contexte géologique et hydrogéologique :	5
Résumé des observations cartographiques :	6
Agrément :	8
Assurances :	8

Rapport :

Version	Date	Révision	Rédigé par
01	21/08/2026	Rapport initial	T. HENSENNE (ARDUINNA DRILL)

Introduction :

Mr Pirard a passé commande auprès d'ARDUINNA DRILL pour la réalisation d'un rapport cartographique à Harzé (Commune d'Aywaille. Parcelle cadastrale renseignée : AYWAILLE 3 DIV/Section B n°501 M).

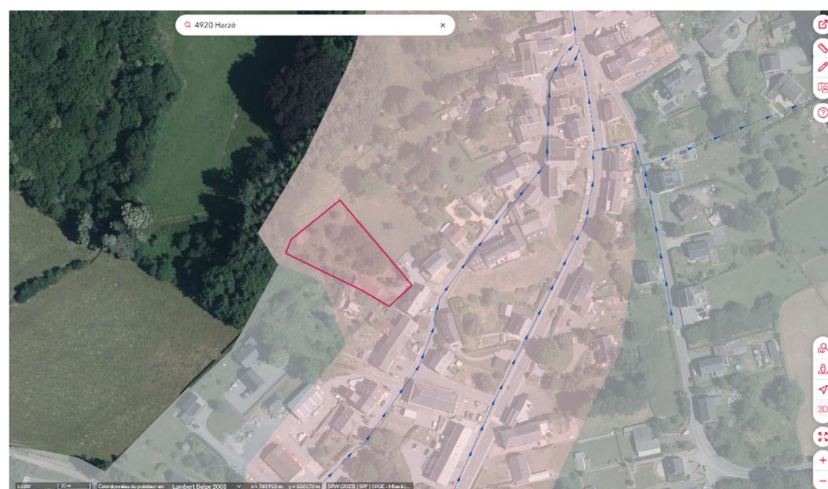
La zone d'étude est située dans le village de Harzé, dans le sud de la province de Liège, commune d'Aywaille (**Figure 1**).

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude



La parcelle se situe en zone d'assainissement collectif, comme le montre la **Figure 2**.

Figure 2 : PASH



Contexte environnemental :

Contexte pédologique :

La carte des sols a été consultée (**Figure 3**). Les sols renseignés au droit de la parcelle sont :

- Sols limono-caillouteux à charge calcaire ou contenant du calcaire et à drainage naturel quasi-exclusivement favorable (GbBK2).

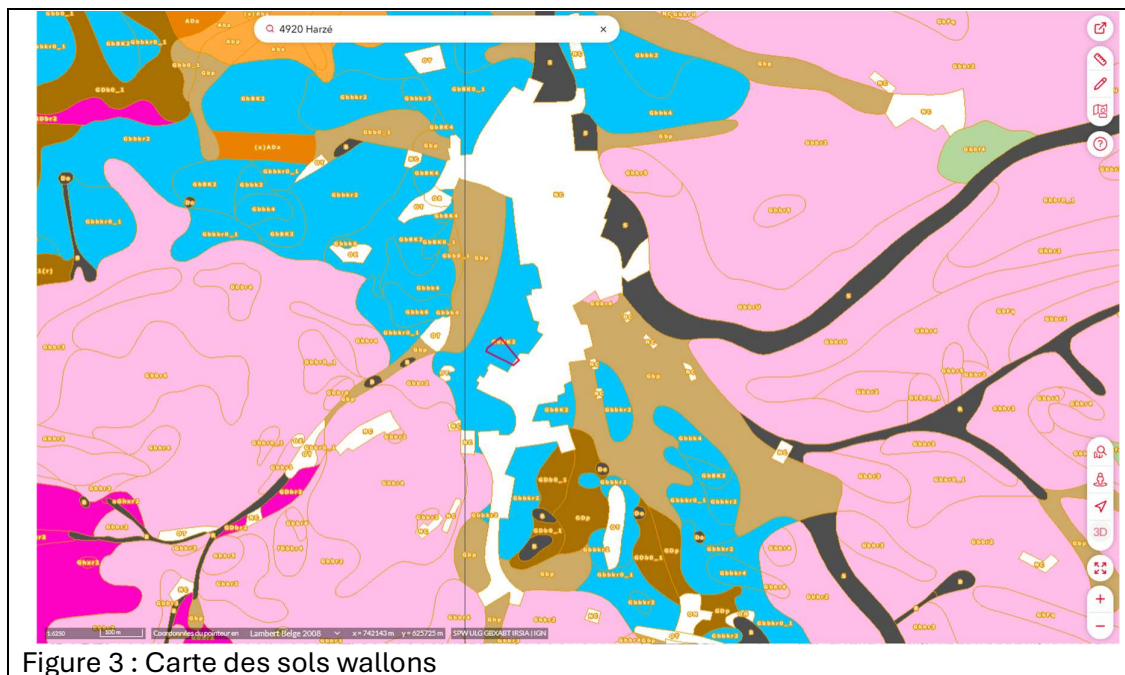
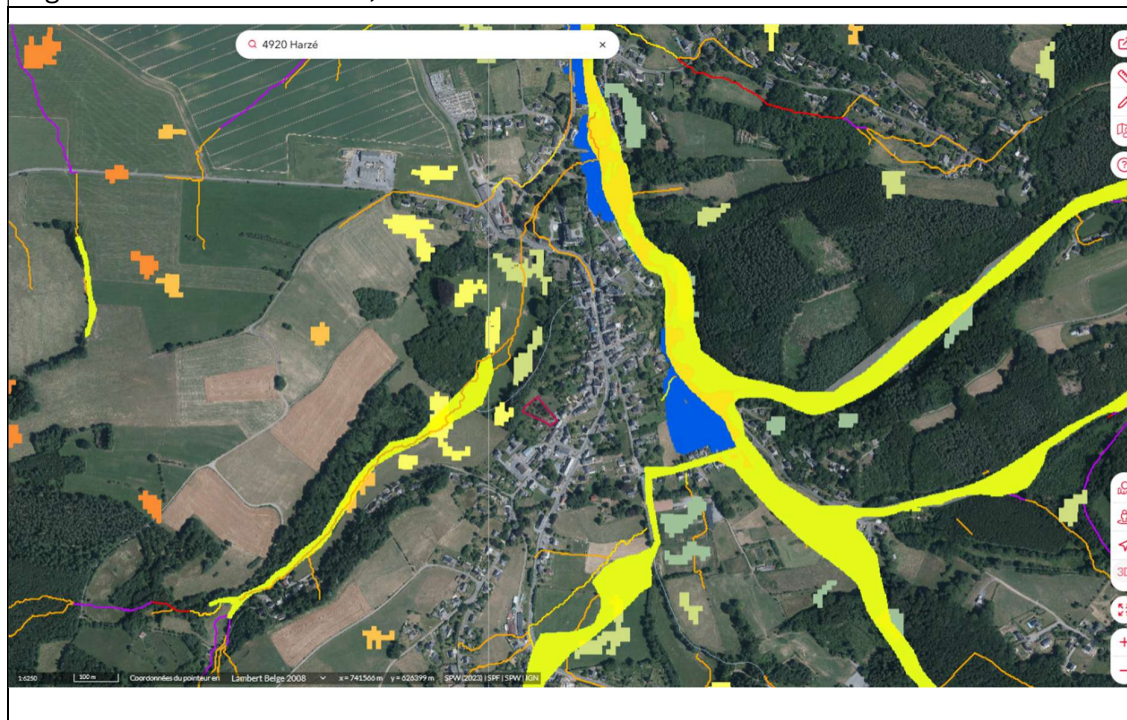


Figure 3 : Carte des sols wallons

Contexte hydrologique :

La zone d'étude se situe à 380 m à l'ouest d'un cours d'eau non navigable de 3^{ème} catégorie, le Ruisseau de Harzé et à 250m au nord-ouest d'un autre cours d'eau non navigable de 3^{ème} catégorie, le Ruisseau sur le Mont. Il est en dehors des aléas d'inondation, des lidaxes et des zones inondées en 2021 (**Figure 4**).

Figure 4 : Carte des lidaxes, aléas d'inondations et inondations 2021

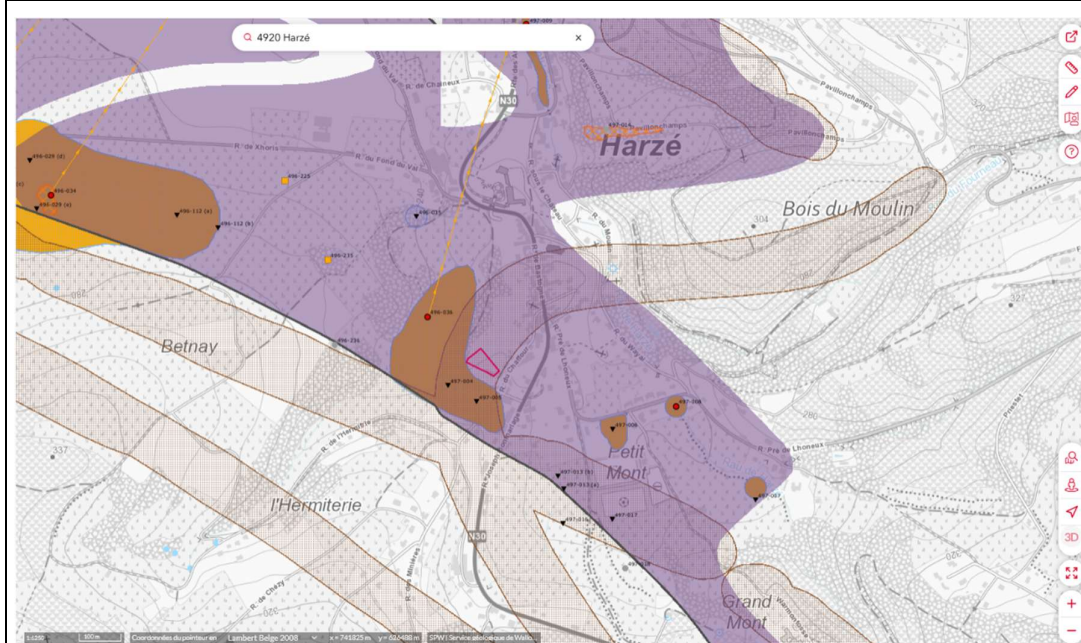


Contexte géologique et hydrogéologique :

La zone d'étude se situe dans le nord-ouest de la carte géologique Harzé-La Gleize 49/7-8. A l'heure actuelle, la nouvelle carte géologique n'est pas encore éditée.

Une analyse succincte des risques géologiques a été réalisée via la consultation du site de la DRIGM¹ et des portails CIGALE² et GISEL³ (**Figure 5**). Le site se situe en zone de minières de fer et à proximité d'un périmètre de contrainte karstique modérée.

Figure 5 : Cartes des risques géologiques, CIGALE



¹ Direction des Risques Géologiques et Miniers

² <http://geoapps.wallonie.be/Cigale/Public/>

³ <https://gisel.naturalsciences.be/gisel/gisel.html>

Résumé des observations cartographiques :

PASH	
☒	Collectif
☐	Autonome
☐	Transitoire
☐	Collectif hors zone urbanisable
Aléa d'inondation	
☒	Sans objet
☐	Aléa faible
☐	Aléa moyen
☐	Aléa élevé
Lidaxes	
☒	Sans objet
☐	3-10 ha
☐	10-20 ha
☐	20-50 ha
☐	50-100 ha
☐	>100 ha
Cartographie des zones inondées - juillet 2021	
☒	Sans objet
☐	100
☐	300
☐	500
☐	1000
☐	2000
☐	5000
☐	10000
Zones de consultation de la DRIGM	
☐	Sans objet
☐	Présence de carrières souterraines
☐	Présence de puits de mines
☐	Présence potentielle d'anciens puits de mines
☒	Présence de minières de fer
☐	Présence de karst
Banque de Données de l'État des Sols (BDES)	
☒	Sans objet
☐	Parcelle nécessitant des démarches
☐	Parcelle de nature indicative
Réseaux Natura 2000	
☒	Sans objet
☐	UG 01 : milieux aquatiques
☐	UG 02 : milieux ouverts prioritaires
☐	UG 03 : prairies d'habitats d'espèces
☐	UG 04 : bandes extensives
☐	UG 05 : prairies de liaison
☐	UG 06 : forêts prioritaires
☐	UG 07 : forêts prioritaires alluviales
☐	UG 08 : forêts indigènes de grand intérêt biologique
☐	UG 09 : forêts habitat d'espèces
☐	UG 10 : forêts non indigènes de liaison
☐	UG 11 : terres de cultures et éléments anthropiques
☐	UG Temp 01 : zones sous statut de protection
☐	UG Temp 02 : zones à gestion publique
☐	UG Temp 03 : forêts indigènes à statut temporaire
Wateringues	
☒	Sans objet
☐	Limites
Réseau hydrographique wallon à proximité	
☒	Sans objet
☐	Cours d'eau navigables
☐	Cours d'eau non navigables de 1ère catégorie
☐	Cours d'eau non navigables de 2ème catégorie
☐	Cours d'eau non navigables de 3ème catégorie
☐	Cours d'eau non classés
Concessions minières-Nature des gisements concédés	
☒	Sans objet
☐	Concession de mines de houille
☐	Concession de mines métalliques
☐	Concession de mines de fer
☐	Concession de mines d'or
☐	Concession de mines de schistes alunifères
☐	Concession de mines de graphite
☐	Concession de mines de lignite
☐	Réservoir souterrain de stockage de gaz naturel

A proximité

Protection des captages	
☒	Sans objet
☐	Zones de surveillance arrêtées
☐	Zone de surveillance
☐	Zone de prévention rapprochée IIa
☐	Zone arrêtée
☐	Enquête en cours ou terminée
☐	Dossier à l'instruction
☐	Zones de prévention éloignée IIb (II)
☐	Zone arrêtée
☐	Enquête en cours ou terminée
☐	Dossier à l'instruction
☐	Zones de prévention forfaitaires (II)
☐	Zone de prévention forfaitaire rapprochée (IIa)
☐	Zone de prévention forfaitaire éloignée (IIb)

Atlas du karst wallon	
☐	Sans objet
☐	Sites karstiques
☐	Abri-sous-roche
☐	Cavité
☐	Doline-Dépression
☐	Dépression paléokarstique
☐	Perte-Chantoir
☐	Pseudo-doline
☐	Puits houiller
☐	Puits naturel
☐	Résurgence-Exsurgence
☐	Divers
☐	Sites karstiques > 30m en surface
☐	Sites karstiques > 30m en surface
Ecoulements souterrains	
☐	Circulation d'eau souterraine hypothétique (pas de traçage)
☐	Circulation d'eau souterraine vérifiée par traçage
☐	Faïlles
☐	Faïlle
☐	Sites karstiques > 30m en surface
☐	Galeries
☒	Formations carbonatées
☐	Craie du Crétacé
☐	Calcaire du Carbonifère
☐	Calcaire du Carbonifère sous couverture
☒	Calcaire du Dévonien
☐	Calcaire du Dévonien sous couverture
☐	Calcaire du Sinémurien
☐	Calcaire du Bajocien
☐	Schiste et calcaire argileux SVP du Famennien
☐	Poudingue du Permien

Carte des Principaux Types de Sols de Wallonie		
☐		Sols tourbeux ou tourbières
☐		Sols sableux ou limono-sableux à drainage naturel excessif ou légèrement excessif
☐		Sols sableux ou limono-sableux à drainage naturel principalement modéré ou imparfait
☐		Sols sablo-limoneux à drainage naturel principalement favorable
☐		Sols sablo-limoneux à drainage naturel principalement modéré ou imparfait
☐		Sols limoneux à drainage naturel favorable
☐		Sols limoneux à drainage naturel modéré ou imparfait
☐		Sols limoneux à drainage naturel assez pauvre à très pauvre
☐		Sols argileux à drainage naturel favorable à imparfait
☐		Sols argileux à drainage naturel assez pauvre à très pauvre
☒		Sols limoneux peu caillouteux à drainage naturel favorable
☐		Sols limoneux peu caillouteux à drainage naturel principalement modéré à assez pauvre
☐		Sols limono-caillouteux à charge schisto-phylladeuse et à drainage naturel quasi-exclusivement favorable
☐		Sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel favorable
☐		Sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel modéré à assez pauvre
☒		Sols limono-caillouteux à charge schisteuse et à drainage naturel principalement favorable
☐		Sols limono-caillouteux à charge psammitique ou schisto-psammitique et à drainage naturel principalement favorable
☐		Sols limono-caillouteux à charge calcaire ou contenant du calcaire et à drainage naturel quasi-exclusivement favorable
☐		Sols limono-caillouteux à charge de silexite ou de gravier ou de conglomérat et à drainage naturel principalement favorable
☐		Sols limono-caillouteux à charge de grès calcaire ou de grès argilo-calcaire et à drainage naturel favorable à imparfait
☐		Sols limono-caillouteux à charge crayeuse et à drainage naturel favorable
☐		Regroupement de complexes de sols de textures différentes ou sur fortes pentes et de sols de fonds de vallons limoneux ou rocaillieux
☐		Sols artificiels ou non cartographiés

Agrément :

ARDUINNA DRILL est agréée (N° d'agrément 100-23) par le SPW pour effectuer des forages et des équipements de puits dans les domaines d'activité suivant :

1. Reconnaissance géologique et prospection
2. Implantation de piézomètres

ARDUINNA DRILL SRL est représentée par l'ingénieur Thomas Hensenne agréé Préleveur sol (N° d'enregistrement : PS91DGS2023_PRELEVEURSOL_HENSENNE T.) par le SPW pour effectuer les échantillons de sols.

Assurances :

ARDUINNA DRILL est couverte par une RC professionnelle auprès de la compagnie AR-CO scrl sur bases des conditions générales 214 et des conditions particulières 214.

ARDUINNA DRILL n'assume pas les conséquences pécuniaires des erreurs et fautes des autres intervenants à l'acte de bâtir, en ce compris le non-accès à la profession et le non-respect de leurs obligations en matière sociale ou fiscale. En cas de fautes des édificateurs concourant au dommage, ARDUINNA DRILL sera tenue de réparer uniquement les dommages causés par sa faute à concurrence du pourcentage correspondant au degré de sa faute par rapport aux autres édificateurs. Le maître d'ouvrage renonce à agir in solidum à l'égard d'ARDUINNA DRILL.

La responsabilité d'ARDUINNA DRILL pour vices cachés autres que graves prévus à l'article 1792 du Code civil s'étend sur une période d'un an (deux ans au Grand Duché de Luxembourg) à partir de la réception provisoire. Ces vices doivent être dénoncés durant cette période.

Les parties s'interdisent toute citation en justice sans mise en demeure préalable.

En cas d'accident du travail, l'entrepreneur et ses ayants causes renoncent à tout droit et action à l'égard du maître d'ouvrage, de l'architecte, d'ARDUINNA DRILL et du coordinateur de sécurité, sauf si l'infraction ou l'accident a été causé par une faute intentionnelle. La présente clause constitue une stipulation pour autrui ; en conséquence l'entrepreneur fait insérer la présente clause dans les contrats de sous-traitance et les contrats d'assurance légale des accidents du travail, dans les cas contraires, il garantit les dénommés ci-avant.